

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE BUDGET**

**12 DÉCEMBRE 2022
20 H**

Séance spéciale budget du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 12 décembre 2022, à 20 h, à la Maison Saint-Louis au 35, rue de la Fabrique, Varennes

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Guillaume Fortier, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Carine Durocher, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*
Me Johanne Fournier, *directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2022-524 Adoption du budget 2023
Ville de Varennes**

CONSIDÉRANT que le Conseil doit adopter le budget de la municipalité pour la prochaine année financière;

CONSIDÉRANT que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le budget pour l'année 2023, prévoyant des dépenses au montant de 51 348 000,00 \$ et des revenus pour un montant équivalent soit et est adopté, le tout tel que joint aux présentes comme si au long récit.

ADOPTÉE.

**2022-525 Adoption du programme triennal d'immobilisations
2023-2024-2025**

CONSIDÉRANT que le programme triennal d'immobilisation doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisation;

CONSIDÉRANT que le programme présenté répond aux prévisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 totalisant une somme de 77 036 000 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récit.

ADOPTÉE.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Clarification sur la baisse de la dépense reliée au poste budgétaire *Urbanisme, développement économique, logements sociaux et santé*;
- Demande d'augmentation des logements sociaux sur le territoire;
- Demande d'information sur la baisse de taxe reliée aux travaux d'infrastructure;
- Nécessité d'entretenir nos infrastructures;
- Demande de suivi sur la reconstruction de la Maison Hébert-Jodoin;
- Montant de la quote-part du Réseau de transport métropolitain.

Fin de la période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 55.

Le maire,

*La directrice du Service des Affaires
corporatives et du Greffe,*

Martin Damphousse

Me Johanne Fournier, OMA